

# AVENANT AU PROJET PEDAGOGIQUE

## SESSION ETE 2018

### RAPPEL DES OBJECTIFS DE DIRECTION DEFINIS EN SEPTEMBRE 2017:

*L'équipe de direction a défini 3 objectifs, qui vont traduire la mise en place « sur le terrain » du projet éducatif en définissant un « savoir-être » commun.*

I / Mettre en place les conditions nécessaires pour que l'enfant soit en situation de sécurité permanente (physique, morale et affective).

1- Avoir un fonctionnement et des locaux conformes aux normes et aux lois.

- a) Respect de la réglementation DDCS (habilitations, diplômes, taux d'encadrement, fiches sanitaires...).
- b) Formation des agents et mise en place des procédures permettant de respecter les normes HACCP (hygiène sanitaire et traçabilité).

2- Apporter à l'équipe, les outils nécessaires pour assurer la sécurité des enfants.

- a) Temps de travail autour de la réglementation (DDCS, HACCP, INCENDIE, P.A.I, ...).
- b) Point autour des soins à apporter aux enfants et des consignes pour la baignade.
- c) Communication sur les affichages mis en place au sein de la structure, les consignes de sécurité, les allergies, les comportements particuliers, les P.A.I. mis en place.
- d) Aménagement des lieux et matériel adaptés à l'âge et aux besoins des enfants.

## II / Apprendre à bien vivre ensemble

### 1- Travail autour de : « Savoir communiquer » et mise en place d'outils adaptés à toutes les personnes fréquentant la structure

#### a) Entre enfants

Mise en place de jeux et activités permettant les échanges, apprendre à exprimer, apprendre à écouter les autres, à intervenir dans une conversation

#### b) Entre animateurs

Attitude professionnelle et constructive permettant des moments d'échanges sur les pratiques de chacun en équipe sans mise en difficulté des personnes.

#### c) Enfants et animateurs

Apprendre à écouter réellement la parole de chacun, prendre le temps de bien comprendre ce que chacun souhaite exprimer pour ensuite adopter une attitude et un discours adaptés.

#### d) Direction/enfants/animateurs

S'assurer du bien être de chacun, être disponible pour écouter, dire les choses au fur et à mesure pour améliorer les comportements de manière progressive.

Communication simple et efficace pour adopter un discours et une attitude juste aux yeux de tous. Mise en place d'outils (cahiers de liaison, affichages, ...).

#### e) Personnel de service

Communiquer de manière équivalente avec les agents pour que chacun soit informé de la même manière et puisse ainsi organiser et adapter ses pratiques.

Permettre à chacun de trouver une place au sein de la structure

## 2- Définir des règles /Gérer les conflits sous toutes leurs formes pour évoluer dans un climat serein et apaisé.

- a) Définition des divers types de conflits, mise en place d'un champ commun
- b) Régler les conflits tout de suite de manière équivalente en permettant à chacun de s'exprimer, en associant chacun des protagonistes à la résolution du problème quel qu'il soit, en étant d'accord sur la manière de régler les problèmes rencontrés.
- c) Définir la place de chacun  
Savoir écouter sans avoir « d'à priori » sur la situation.  
Prendre du recul face à la situation pour ne pas réagir de manière inappropriée.  
Expliquer et connaître les différentes manières de régler les conflits.

## 3- Partager et organiser les espaces de la structure

- a) Partager les espaces de manière équitable entre les différentes tranches d'âge, des différents projets. Permettre que les espaces ne soient pas figés et faire en sorte qu'ils soient adaptables en permanence.
- b) Organiser les espaces en fonctions des besoins, des centres d'intérêts des enfants, de leurs envies. Permettre aux enfants d'influencer et de modifier l'organisation, le thème et l'agencement de leurs espaces de vie et de jeu.

#### 4- Adapter les moments à vivre et les activités aux besoins des enfants en aménageant les salles et en variant les domaines d'activités proposés.

a) Créer une ambiance agréable et adaptée aux enfants (musique, cadre, décoration, agencement des lieux, ...).

b) Proposer des activités de qualité adaptées aux publics :  
-Activités ayant du sens.  
-Activités et matériel préparé, aménagement et menée d'activité adaptés aux publics.

c) Permettre aux enfants de jouer ensemble en organisant des moments fédérateurs

d) Permettre aux enfants de s'isoler et d'être au calme grâce aux aménagements proposés.

e) Proposer aux enfants de choisir entre différents domaines d'activités, coins à thèmes.

f) Permettre aux enfants de ne rien faire.

### III/ Permettre aux enfants d'accéder à l'autonomie.

#### 1- Permettre à l'enfant de « faire seul » ou d'apprendre à « faire seul » et « ne pas faire à la place de ».

- a) Temps de travail autour des capacités des enfants en fonction de leur âge.
- b) Test des activités.
- c) Créations d'outils favorisant l'autonomie pendant les activités (fiches techniques, feuille de route, affiches, points de rendez-vous, malles de pôles...).
- d) Matériel adapté à l'âge des enfants.
- e) Laisser le temps à l'enfant pour apprendre à faire seul sans mise en difficulté, prendre le temps avec lui.
- f) Associer les enfants à tous les moments de l'activité (préparation, menée, rangement, ...).
- g) Associer les enfants au fonctionnement et à la vie de de la structure (fiche de sortie, matériel, agencements, ...).

## 2- Mettre en place des aménagements adaptés

- a) Permettre aux enfants d'être autonomes dans sa ou ses salle(s) en mettant le matériel à disposition avec une organisation permettant une responsabilisation des enfants.
- b) Permettre aux enfants d'accéder à l'autonomie pendant les différents temps de repas (petit déjeuner, déjeuner, goûter).
  - Apprendre à se servir Débarrasser son assiette seul
  - Choisir et aller chercher seul ce que l'on veut

## 3- Adopter une attitude adaptée aux besoins de chacun

- a) Proposer à l'enfant d'essayer de faire seul s'il le souhaite
- b) Accompagner l'enfant dans ce qu'il a envie de faire s'il ne souhaite pas le faire seul, prendre le temps
- c) Prendre le temps d'expliquer aux enfants les différents moments de la vie de la structure, ce qu'il s'y passe
- d) Prendre le temps de comprendre ce que souhaite réellement l'enfant ou ce qu'il a réellement compris, les difficultés qu'il rencontre, pourquoi il agit de cette façon

#### 4- Mise en place d'un cadre qui définit les droits et les devoirs de chacun.

- a) Explication de ce qui est permis et de ce qu'il ne l'est pas et pourquoi.
- b) Explication de ce qu'il se passe si l'on ne respecte pas les règles posées et expliquées ensemble.
- c) Travail sur la journée type avec les animateurs, repérer les moments clés et les attitudes à adopter.

#### L'EQUIPE :

L'équipe des mercredis est composée de 22 animateurs annualisés. Les animateurs restent dans leur tranche d'âge toute l'année y compris pendant les vacances scolaires.

Parmi les 22 animateurs annualisés, 4 d'entre eux interviennent pendant les vacances scolaires en tant que directeurs adjoints.

Ce sont toujours les mêmes et prennent en charge la même tranche d'âge y compris pendant les vacances scolaires.

L'équipe est composée pendant les vacances de :

- 34 (33 en Aout) animateurs par jour (13 animateurs annualisés + 21 contractuels)
- 6 directeurs adjoints (2 permanents + 4 parmi les animateurs annualisés)
- 1 directrice permanente

Les membres de la direction s'organisent de la façon suivante :

- 2 accompagnent les 3, 4-5 ans
- 1 accompagne les 6-7 ans
- 1 accompagne les 8-9 ans
- 1 accompagne les 10-13 ans

Les animateurs seront répartis de la façon suivante :

- **4 animateurs 3 ans** (4 animateurs au lieu de 3 initialement prévu ce qui permet une meilleure prise en charge des enfants avec leurs caractéristiques actuelles)
- **7 animateurs 4-5 ans** (7 animateurs sont suffisants avec le nouveau fonctionnement mis en place).
- **8 animateurs 6-7 ans**
- **8 animateurs 8-9 ans** (7 en aout)
- **7 animateurs 10-13 ans**

## EVALUATION DU FONCTIONNEMENT EN MAI 2018 :

Nous avons travaillé autour de la méthodologie de projet lors des réunions de préparation des vacances de printemps. Il nous semblait important de se recentrer sur la base de notre travail. Cela devait nous permettre de proposer des activités plus construites avec davantage de cohérence avec les centres d'intérêt et les besoins des enfants. Nous souhaitons mettre l'accent également sur des finalités et des sensibilisations de meilleure qualité, plus visuelles.

**Pour cette session d'été, nous souhaitons travailler sur trois axes principaux :**

- **Proposer des projets d'animations de qualité, tout en permettant la mise en place en parallèle de projets d'enfants.**
- **Poursuivre notre accompagnement vers l'autonomie, notamment en permettant et encourageant la prise d'initiative.**
- **Favoriser le dialogue en ayant un réel souci de verbalisation et d'écoute auprès de tous.**

Suite à ces moments de travail, nous avons constaté une nette amélioration dans la capacité à construire des projets d'animation avec une finalité cohérente et adaptée.

Continuer à travailler autour de ce point durant les réunions de préparation de l'été nous paraît important étant donné le nombre de nouveaux animateurs qui intégreront l'équipe. Il nous paraît important d'être cohérent et que chacun puisse fonctionner en terme de méthode avec une base commune.

Nous avons maintenu la mise en place des projets d'enfants et avons constaté que cela manquait parfois de structure. Les animateurs n'exploitaient pas la totalité de ce que les enfants proposaient ou n'allaient pas au bout des projets d'enfants par manque d'anticipation, de moyens, ....

Nous n'hésiterons pas à expliquer aux enfants que leurs projets seront pris en compte mais qu'ils pourront aussi être différés d'un jour ou deux pour permettre une meilleure qualité dans leurs mises en place.

En ce qui concerne l'organisation des repas chez les 4-5 ans, nous avons remarqué que les enfants pourraient accéder à davantage d'autonomie sans être mis en difficulté si nous étions plus vigilants sur notre attitude et l'aménagement pendant les repas et le moment du goûter.

Nous souhaitons encourager la prise d'initiative des enfants et le « j'essaie », s'ils le souhaitent.

Pour les 3 ans, goûter tous ensemble ne nous semble pas judicieux si nous souhaitons développer un réel moment d'échange avec chacun des enfants et permettre aux enfants de parler entre eux. Nous allons travailler sur comment et où je goûte avec mon petit groupe pour être dans des conditions propices à ce que nous souhaitons mettre en place.

Nous comptons maintenir le principe que chacun choisisse ce qu'il veut goûter, se serve et transporte dans son petit panier son goûter. Nous continuerons à développer l'autonomie autour du débarrassage du goûter et du repas.

Nous remettrons l'accent également sur la nécessité de verbaliser un maximum de choses avec les enfants et l'équipe.

Ceci permet à chacun de savoir ce qu'il se passe et de comprendre pourquoi les choses se passent de cette façon, à ce moment-là.

Chacun peut mieux intervenir dans la manière dont se passe les choses, davantage exprimer son avis.

Une évaluation de ces différents points sera effectuée après la session d'été et avant la session d'automne.

## LES REUNIONS DE PREPARATION :

Horaires des animateurs (sans garderie) :

8h30-18h15.

Les animateurs reviennent des arrêts de car vers 17h30.

15 mn de pause, les animateurs recommencent à travailler à 17h45.

Nous ne pouvons pas préparer en 30 mn et faire un point journalier.

Nous avons donc choisi de préparer la session en amont, afin de garder un moment d'échange sur la journée passée, les enfants et l'équipe en fin de journée.

Les animateurs ne peuvent pas dépasser un volume horaire de 48h par semaine. Actuellement les animateurs effectuaient 47h30 par semaine sur les petites sessions.

Après de nombreux échanges, nous avons choisi de rajouter une demi-heure par semaine pour permettre à chacun de pouvoir s'exprimer au sein des différents groupes. Le nombre important d'animateurs par tranches d'âge implique d'avoir un peu plus de temps l'été, notamment au niveau du bilan hebdomadaire.

Ces horaires sont aménageables en fonction des besoins du service notamment sur l'organisation des moments de travail en équipe.

Chaque adjoint a la possibilité de s'organiser avec son équipe et peut choisir de se regrouper 1 ou 2 soirs dans la semaine ou tous les jours.

La seule contrainte dont l'équipe doit tenir compte est de ne pas dépasser 48 heures de travail effectif par semaine. Si ce volume horaire est dépassé les animateurs récupèrent le temps effectué en trop dans la semaine.

L'organisation des réunions de préparation qui en découle est la suivante :

1<sup>er</sup> temps de préparation (3 heures).

- Explication des objectifs de direction en équipe entière (animateurs annualisés et animateurs contractuels).
- Où en est-on ?
- Que faut-il continuer à travailler pour se rapprocher des objectifs annuels ?  
Quels outils ? Quels aménagements ? Quelles attitudes ?
- Retour sur l'évaluation de la session de printemps et explications des objectifs spécifiques de la session qui en découlent.

- Comment le comprend t- on ? Qu'allons-nous choisir de mettre en place pour atteindre les objectifs fixés ?
- Travail en tranche d'âge sur les besoins spécifiques des enfants et leurs centres d'intérêt.
- Travail autour de la méthodologie de projet.

### 2<sup>nd</sup> temps de préparation (8 heures).

Elaboration de la première semaine de session.

- Définitions des projets et activités proposés en fonctions des besoins et centres d'intérêt des enfants de la tranche d'âge ?  
Comment je les amène ?
- Quels aménagements je mets en place ?
- Comment je me positionne dans la menée des activités ?

### 3<sup>ème</sup> temps de préparation (8 heures).

Elaboration de la deuxième semaine de session.

### 4<sup>ème</sup> temps de préparation (8 heures).

Elaboration de la troisième semaine de session.

### 5<sup>ème</sup> temps de préparation (8 heures).

Elaboration de la quatrième semaine de session.

- Point sur les soins.
- Point sur les P.A.I., comportements particuliers.
- Point sur les consignes de sécurité.
- Mise en place des aménagements spécifiques.

## EVALUATION DE LA SESSION :

Chaque adjoint s'est fixé des objectifs de session cohérents avec l'avenant de la session au projet pédagogique annuel que ce soit sur des aménagements spécifiques ou des propositions d'activités différentes.

La majorité des tranches d'âge sera vigilante pour maintenir la dynamique mise en place aux vacances de printemps.

Les critères seront liés à l'attitude des animateurs, à la qualité et à la cohérence des activités proposées et à la mise en place des projets d'enfants.

Un point sera fait également sur « l'accueil » et la place de chacun d'une manière générale.

En effet, le nombre important d'enfants au quotidien dans la structure nous amène à être très vigilant à ce qu'aucun enfant ne se sente perdu et trouve sa place au sein de son groupe. Cela inclus l'accueil le matin mais aussi l'accueil des enfants qui arrivent de manière échelonnée.

A tout moment de la journée, chaque enfant doit pouvoir trouver sa place et se sentir à l'aise au sein de la structure.